

**SYNDICAT MIXTE PORTUAIRE
ESTUAIRE ROYAN
OCÉAN LA PALMYRE**

1 rue de la vieille jetée
CS 90053
17201 ROYAN CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 05 DÉCEMBRE 2022

CS-221205-07

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

017-200077097-20221205-CS-221205-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/12/2022

Nombre de membres

- En exercice : 16
- Présents : 13
- Absents : 3
- Pouvoir : 3

CS-221205-07 : TARIFS 2023 DES CROISIERES FLUVIALES

L'an deux mille vingt-deux, le cinq décembre à quatorze heures, le Comité syndical convoqué le vingt-huit novembre deux mille vingt-deux s'est réuni, salle Jean Riondet -107 avenue de Rochefort – 17200 Royan

LISTE DES MEMBRES :

Désignation	C.A.R.A. / C.D. 17	Présent(e)	Excusé(e)	Nombre de voix
M. MARENGO Patrick (T)	C.A.R.A.	x		1
M. FILOCHE Gérard (S)				
M. SUEUR Christophe (T)	C.D. 17	x		3
Mme LABARRIERE Fabienne (S)				
Mme QUENTIN Marie-Pierre (T)	C.D. 17	x		3
Mme BUREAU Marie-Christine (S)				
Mme DE ROFFIGNAC Françoise (T)	C.D. 17		x	Pouvoir à Mme QUENTIN
M. GIRARD Loïc (S)			x	
M. BERTAUD Christophe (T)	C.D. 17	x		3
M. VALLET Mickaël (S)				
M. BARRAUD Vincent (T)	C.A.R.A.		x	Pouvoir à M. MARENGO
M. SAENZ Philippe (S)			x	
Mme BASCLE Marie (T)	C.A.R.A.	x		1
M. CARON Jean-Pierre (S)				
M. SIMONNET Didier (T)	C.A.R.A.	x		1
Mme CIRAUD-LANOUE Eliane (S)				
Mme BERGEROT Dominique (T)	C.A.R.A.	x		1
Mme BEUVELET-HUBERT Sandrine (S)				
M. COTIER Stephane (T)	C.A.R.A.	x		1
M. EPAUD Arcadius (S)				

Désignation	C.A.R.A. / C.D. 17	Présent(e)	Excusé(e)	Nombre de voix
M. CUSSAC Philippe (T)	C.A.R.A	x		1
M. DURESSAY Julien (S)				
M. DUJEAN Bruno (T)	C.A.R.A		x	
M. ROULLAUD Jérôme (S)		x		1
Mme FRIBOURG Françoise (T)	C.A.R.A	x		1
M. COUTANT Yoan (S)				
M. GRASSET Alain (T)	C.A.R.A	x		1
M. GRASSET Jean-Michel (S)				
RICHAUD François (T)	C.A.R.A	x		1
M. FRANQUE DE LUXEMBOURG Dominique (S)				
M. ROUX Abel (T)	C.A.R.A		x	Pouvoir à M. SUEUR
Mme CARRÉ Michele (S)			x	
TOTAL DES VOIX				

Mme Françoise DE ROFFIGNAC donne son pouvoir à **Mme Marie-Pierre QUENTIN**
M. Vincent BARRAUD donne son pouvoir à **M. Patrick MARENGO**
M. Abel ROUX donne son pouvoir à **M. Christophe SUEUR**

En présence de :

M. SAMZUN Bruno..... Directeur du Syndicat Mixte
M. David PASSERAULT Directeur d'exploitation du Syndicat Mixte
Mme Alexandra MAISONNET Direction de la Mer et du Littoral – CD17

* * * *

Secrétaire de séance : Mme BERGEROT Dominique

* * * *

SYNDICAT MIXTE PORTUAIRE
ESTUAIRE ROYAN OCÉAN LA PALMYRE
COMITÉ SYNDICAL DU 05 DÉCEMBRE 2022

CS-221205-07 : TARIFS 2023 DES CROISIÈRES FLUVIALES

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des transports,

Vu l'arrêté préfectoral n°17-2332-DRCTE-BCL en date du 23 novembre 2017, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2019, portant création du Syndicat Mixte portuaire Estuaire Royan Océan La Palmyre et les statuts afférents,

Vu l'avis favorable rendu par le Conseil Portuaire lors de sa réunion du 30 novembre 2022,

Considérant l'évolution importante ces 12 derniers mois du coût des énergies, des matières premières et de la masse salariale engendrant des hausses significatives des charges d'exploitation, des travaux et prestations réalisés,

Considérant qu'il convient de statuer sur l'évolution de la tarification 2023 des croisières fluviales.

LE COMITE SYNDICAL

- après en avoir délibéré,

D É C I D E

1°) de fixer l'évolution des tarifs des croisières fluviales à 6 %,

2°) d'approuver la tarification 2023 des croisières fluviales définie comme suit,

Tarifs pour un bateau de 110 mètres

	UNITE	HT
COÛT À LA NUITÉE	Nuitée	381 €
FORFAIT ANNUEL FIXE	Forfait indivisible	21 730,00 €
Distribution de Fluides :		
EAU	M ³	1,80 €
ÉLECTRICITÉ	KW	0,30 €

3°) d'autoriser le Président à signer tous documents permettant l'application de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Président du Syndicat Mixte Portuaire
Estuaire Royan Océan La Palmyre



Patrick MARENGO

